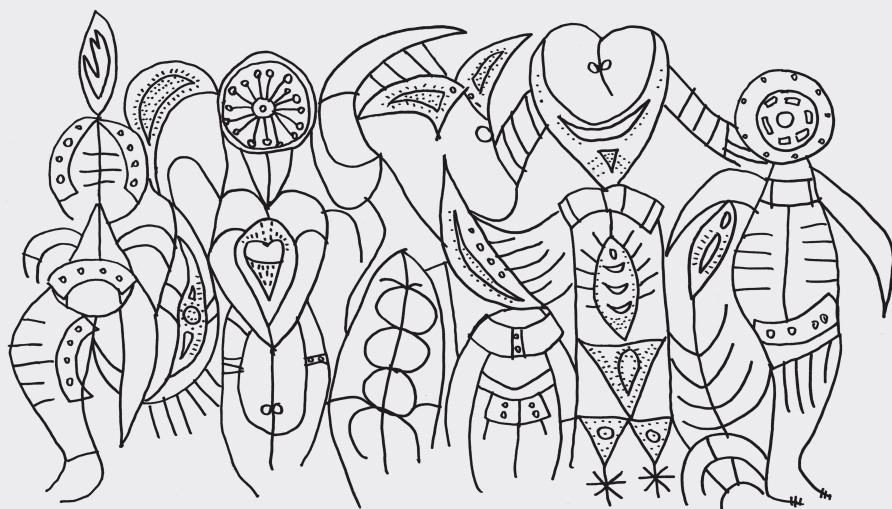


SOUS LA DIRECTION DE
SABINE LAMOUR, DENYSE CÔTÉ
ET DARLINE ALEXIS

DÉJOUER LE SILENCE

Contre-discours sur
les femmes haïtiennes



les éditions du remue-ménage

Pour en finir avec une historiographie héroïsante : critique de l'historiographie féministe traditionnelle

Natacha Clergé

Introduction

Cette contribution se veut une critique de l'historiographie féministe traditionnelle. Elle interroge les recherches en sciences sociales consacrées aux luttes individuelles et/ou collectives des Haïtiennes, précisément celles du XIX^e et du début du XX^e siècle. Ce chapitre tient pour acquis que ces recherches sont féministes dans la mesure où elles dévoilent les discriminations et les exclusions qui touchent les Haïtiennes de façon spécifique. Enchâssée à la bataille féministe organisée, cette historiographie porte en germe des revendications susceptibles d'accroître le pouvoir social et l'autonomie des Haïtiennes (comme classe sociale).

Cette historiographie renoue avec les traces des Haïtiennes enfouies jusque-là dans les invisibilités de l'histoire. Elle réhabilite leur contribution au développement des arts et de la culture, bref à l'histoire en général. Elle nous confronte donc à ce que nous appellerons un « féminisme individuel ou individualiste », c'est-à-dire des femmes qui, en s'appuyant sur leurs protections de classe, bousculent les pesanteurs sociales et les normes dominantes et se construisent une carrière publique, si bien que leurs traces sont aujourd'hui comptabilisables par le biais des archives publiques. Ces femmes sont également dans une relation de proximité avec les sphères de pouvoir : compagnes de, sœurs de, amies de, maîtresses de, etc. Au XIX^e et au

début du XX^e siècle, l'accès aux sphères de pouvoir ne se réalise que par l'entremise d'un tiers, le plus souvent un homme.

Si la pensée féministe traditionnelle – amorcée avec la Ligue féminine d'action sociale – s'inscrit indéniablement dans un projet de transformation des conditions d'existence des Haïtiennes, elle n'évite pas les écueils méthodologiques, théoriques « insoutenables », lesquels ont également des conséquences pratiques très lourdes au sens qu'elles produisent des exclusions et des discriminations à l'intérieur de la bataille féministe haïtienne elle-même. Cela se révèle dans les invisibilités et absences que cette historiographie entretient sur la vie et les expériences des Haïtiennes des classes pauvres, défavorisées.

Pour illustrer ces invisibilités, je ferai la lecture croisée de deux ouvrages : *Haïti et ses femmes: une étude d'évolution culturelle* de Madeleine Sylvain-Bouchereau (1957) et *Mémoire de femmes* de Jasmine Claude-Narcisse (1997). Ces ouvrages ont été produits et publiés dans des contextes historiques différents. L'essai de Madeleine Sylvain-Bouchereau date de la seconde moitié du XX^e siècle. Celui de Jasmine Claude-Narcisse relève de l'histoire plus récente. De plus, *Haïti et ses femmes* a été produit dans un contexte universitaire, alors que *Mémoire de femmes* est une commande de l'UNICEF. Cependant, il existe un continuum entre ces deux « récits ». D'abord, par leur projet qui consiste à repenser l'histoire d'Haïti en partant des lieux des femmes, mais encore par les absences et les invisibilités que ces récits entretiennent et nourrissent concernant la vie des Haïtiennes pauvres. Ces deux essais établissent également des hiérarchies entre les résistances féministes locales, éparses qui caractérisent les milieux populaires et un féminisme institutionnalisé défini comme remise en question ouverte des rapports de domination entre les sexes, comme si les vécus des Haïtiennes, notamment celles des classes défavorisées, se définissaient uniquement à l'aune des rapports de domination de genre.

Haïti et ses femmes : une étude d'évolution culturelle de Madeleine Sylvain-Bouchereau ou le projet de revisiter l'histoire d'Haïti à partir du vécu des femmes

Haïti et ses femmes : une étude d'évolution culturelle s'inspire de la thèse de doctorat en sociologie de Madeleine Sylvain-Bouchereau. Il a été publié dans le cadre de la commémoration du cent-cinquantième de l'indépendance haïtienne dans le but, nous dit Madeleine Sylvain-Bouchereau, « de faire apprécier la contribution de la femme à la formation de la nation haïtienne » (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. vii). Cet ouvrage a été donc façonné par des enjeux politiques et académiques. En effet, obtenir un diplôme représente pour son auteure un atout de mobilité de genre et de classe. De plus, en menant à terme son doctorat, Madeleine Sylvain-Bouchereau bouscule le mythe de l'infériorité intellectuelle et morale des Haïtiennes, mais aussi des femmes noires. Donc, à travers ses combats politiques et ses réussites professionnelles, Sylvain-Bouchereau suggère à l'élite féminine haïtienne de l'époque, empêtrée dans la dépendance conjugale et l'immanence, la possibilité d'une vie autonome. La survie de l'élite féminine haïtienne durant ce début du XX^e siècle dépend du mariage et celui-ci ne peut se réaliser qu'à l'intérieur de la classe sociale dont elle fait partie.

Haïti et ses femmes s'inscrit dans la mouvance d'une nouvelle science sociale haïtienne. Amorcée avec *La vocation de l'élite* de Jean Price-Mars (1928, 2002), cette pensée alternative vise la réhabilitation de l'histoire d'Haïti, en partant des points de vue et des pratiques culturelles des classes populaires. Bref, elle pose les classes populaires comme « sujets » de l'histoire d'Haïti : une histoire à la fois glorieuse et mouvementée. Cette volonté politique de certains intellectuels de réhabiliter l'histoire d'Haïti est également la conséquence de la domination et de l'« altérisation » d'Haïti – son isolement idéologico-diplomatique – par les puissances coloniales dont l'Occupation américaine constitue l'une des manifestations concrètes (Price-Mars, 1928/2002, p. 18-19). Aussi existe-t-il une parenté idéologique très vivace entre la pensée de Sylvain-Bouchereau et les écrits d'autres intellectuels de l'époque, principalement Price-Mars.

Si Sylvain-Bouchereau partage les préoccupations de son temps, elle va encore plus loin. En effet, en analysant l'histoire sociale haïtienne en partant des vécus, des conditions de vie et des situations des Haïtiennes (comme classe sociale), elle innove dans le débat public de ce début du XX^e siècle et apporte une contribution neuve à la pensée sociale haïtienne. Son essai dévoile des intuitions de recherche innovantes qui, malheureusement, n'ont pas été approfondies par les travaux féministes actuels. Par exemple, la chercheuse montre que la féminisation de la pratique du commerce de gros et de détail est une survivance des coutumes africaines. Et que cette activité économique, réalisée dans des conditions souvent pénibles, dote les Haïtiennes des milieux défavorisées d'une marge d'autonomie et de liberté pratique, y compris une liberté de mouvement. Alors que dans l'analyse féministe actuelle, la surreprésentation des femmes dans le commerce de gros et de détail est interprétée comme une conséquence de la féminisation de la pauvreté et de l'exclusion des Haïtiennes pauvres du marché du travail formel (MCFDF, 2014, p. 10-16).

De plus, la classe en tant que catégorie d'analyse critique est constamment présente dans les réflexions de Sylvain-Bouchereau, ce qui se dévoile dans l'écriture même de son essai. En effet, les catégories sociologiques, « bourgeoisie » par opposition à « classe moyenne et prolétariat des villes » ou « classe paysanne », reviennent constamment sous sa plume. D'ailleurs, un des chapitres phares de son essai s'intitule « Rôle de la femme dans les différentes classes de la société ». Et dans sa méthodologie, elle analyse séparément les expériences sociales des Haïtiennes des classes favorisées et celles des milieux défavorisés (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. 144-168). Autant dire que la sociologue part du principe que les Haïtiennes des milieux défavorisés vivent des expériences et des situations sociales différentes de celles de l'élite.

Bien que se presse chez Sylvain-Bouchereau une volonté de neutraliser ses affects – sans doute à cause des normes sexistes et racistes qui marquent le monde universitaire étranger de l'époque –, son analyse des conditions de travail des Haïtiennes pauvres renvoie à la fois à l'idée de la division sexuelle du travail, mais aussi à celle de leur sur-responsabilisation. Ainsi, sa pensée porte en germe une critique de la double domination des Haïtiennes pauvres. Une critique des

rapports de domination de race traverse également ses écrits. Cependant, elle ne réside pas dans la lettre de l'essai, mais dans son projet qui consiste en la réhabilitation de l'histoire sociale haïtienne en partant des vécus, des pratiques, des Haïtiennes en tant que groupe social. L'essai de Sylvain-Bouchereau s'appuie sur une documentation impressionnante concernant la vie des Haïtiennes des classes déshéritées. En effet, les fonctions qu'elle a occupées dans l'administration publique haïtienne, notamment au ministère de l'Agriculture (spécifiquement au sein de l'enseignement rural) l'ont mise en contact direct avec les Haïtiennes des milieux pauvres. Ainsi, son essai aborde les expériences des paysannes, les conditions de travail des ouvrières de la couture (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. 159). Elle approfondit l'analyse en se penchant sur les loisirs, les expériences amoureuses et/ou sexuelles des Haïtiennes des différentes couches sociales, montrant ainsi que la sexualité en tant que question politique n'est pas absente de la pensée féministe haïtienne de la première moitié du XX^e siècle.

Si la classe en tant que catégorie d'analyse critique est à l'œuvre chez Sylvain-Bouchereau, des biais de classe affectent toutefois son analyse, ce qui explique des lacunes par rapport aux expériences des femmes issues des milieux populaires. En effet, à l'instar de plusieurs membres de l'élite haïtienne, elle croit que cette dernière détient une vocation de commandement sur les masses paysannes et populaires et que le changement social doit venir de cette élite. Ce qui porte l'auteur à ériger la Ligue féminine d'action sociale comme actrice principale de ce qu'elle appelle « l'évolution de la femme haïtienne » durant la seconde moitié du XX^e siècle (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. 149), alors qu'à cette même période, d'autres structures féminines émergent, dont les syndicats des ouvrières du tabac, des blanchisseuses, des chaussures Bata, celui des ouvrières de la petite industrie, etc. Rattachées au mouvement socialiste, ces structures diffèrent de la Ligue féminine par leur public, leurs revendications et leurs pratiques politiques et idéologiques, bref, leur culture organisationnelle globale. En effet, parlant de ces structures, Sylvain-Bouchereau écrit qu'elles « s'occupent surtout de défendre les intérêts économiques de leurs membres, elles n'ont jusqu'à présent aucune influence politique et

leur action est restreinte...» (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. 150). En plus de ces structures féminines socialistes, on retrouve dans les milieux populaires des femmes dont les voix comptent dans la vie et l'organisation de leurs communautés. C'est le cas notamment des dignitaires des sociétés de travail (Sylvain-Bouchereau, 1957, p. 146). Dans le cadre de cette recherche, nous partons de l'idée que ces syndicats féminins et les figures féminines des sociétés de travail incarnent ce qu'on peut appeler un féminisme populaire avec lequel la Ligue féminine compose d'ailleurs dans la bataille en faveur des droits politiques des femmes.

Certes, Sylvain-Bouchereau n'est guère aveugle aux hiérarchies de classe qui opposent les Haïtiennes. Néanmoins, elle n'induit pas une redéfinition profonde des rapports de pouvoir entre les différentes couches sociales. Pire, elle ne suppose pas l'abolition des hiérarchies de genre et/ou de classe entre les Haïtiennes. À titre d'exemple, la chercheuse privilégie le mariage par rapport au plaçage (concubinage). Tout en notant que celui-ci demeure l'union majoritaire en Haïti, la sociologue en fait une caractéristique de sous-développement, alors qu'elle assimile le mariage (pratique élitiste à l'époque) au progrès, à l'évolution sociale et culturelle. Certes, l'auteure est attentive au fait que la législation et les normes en vigueur précarisent les Haïtiennes en situation de plaçage et les exposent davantage à l'irresponsabilité paternelle. Toutefois, toute sa pensée (et de fait la politique de la Ligue féminine d'action sociale) se focalise sur l'autonomisation et la sécurité matérielle des Haïtiennes engagées dans le mariage. Ainsi, une partie importante de son essai décrit (et critique également) les dispositions légales et conventionnelles qui fixent et normalisent le mariage. L'analyse de Sylvain-Bouchereau du mariage est féministe, dans la mesure où elle en fait le lieu privilégié où s'exerce la domination masculine. L'homme y règne en maître et seigneur, dit-elle. Son projet politique est du même coup l'autonomie des femmes dans le mariage. Cependant, un tel projet n'a de retombées politiques pratiques et immédiates que pour l'élite féminine, car le mariage est d'abord et avant tout une pratique des classes favorisées, notamment en ce début du XX^e siècle.

Sylvain-Bouchereau assigne, consciemment ou non, une place aux Haïtiennes pauvres dans la triple division de genre, de classe et de couleur du travail. Ce qui se manifeste à travers la conceptualisation de la contribution des Haïtiennes au développement des arts et de la culture. En effet, l'étude recense les textes en tout genre (manuels scolaires, recueils poétiques, romans, journaux, essais, articles scientifiques, etc.) écrits par des Haïtiennes durant la première moitié du XX^e siècle. Il en ressort que la pratique des arts, notamment de l'écriture littéraire qui représentait pour les filles des classes moyennes un passe-temps, se vit progressivement comme un métier. Par ailleurs, Sylvain-Bouchereau accorde de la place à la pratique artistique des ouvrières de la petite industrie artisanale alors en pleine expansion. En effet, l'auteure s'attendrit sur « la finesse du travail des brodeuses haïtiennes [...] réputée dans toute l'Amérique » (Sylvain-Bouchereau 1957, p. 180). Conceptualiser l'artisanat, dont la broderie, comme un travail artistique est une démarche innovante. En effet, cela bouscule les hiérarchisations historiques, savamment entretenues, entre les métiers dits intellectuels et ceux dits manuels. Cependant, à son insu, la chercheuse féministe fait sienne l'idée que le champ des arts (précisément la littérature) est la chasse gardée légitime et naturelle d'une élite, en assignant ainsi une place (les métiers manuels) aux Haïtiennes pauvres dans la triple division du travail de genre, de classe et de race. Et joignant la parole aux actes, la Ligue féminine encourage l'accès des Haïtiennes pauvres aux métiers d'art manuels et ménagers. À noter que la pratique des arts n'est pas une question anodine. En effet, pour certains intellectuels du début du XX^e siècle dont Georges Sylvain, l'art – précisément la poésie – représente la voie privilégiée pour réhabiliter un peuple (le peuple haïtien) à qui l'on a dénié toute aptitude à la civilisation (Sylvain, 1901).

***Mémoire de femmes* de Jasmine Claude-Narcisse ou le passage à une histoire des grandes dames, pendant féministe « du mythe haïtien des grands hommes »**

Mémoire de femmes de Jasmine Claude-Narcisse recoupe beaucoup l'essai de Madeleine Sylvain-Bouchereau. En effet, son projet est de revisiter l'histoire d'Haïti en partant des contributions et des vécus des femmes. Ainsi, *Mémoire de femmes* retrace les trajectoires de figures féministes de l'histoire. Ce sont notamment des « héroïnes » de la bataille d'indépendance, des chanteuses, des danseuses, des musiciennes, des peintres, des militantes féministes, dont celles de la Ligue féminine d'action sociale. Son ouvrage a le mérite d'exhumer « des héroïnes positives, stimulantes pour aujourd'hui, chaleureuses à notre esprit », pour reprendre une expression de Geneviève Fraisse (1998, p. 378-380). Ses biographies aident à penser les trajectoires des individualités féministes, ces mutantes non assujetties aux normes et aux styles de vie dominants, quoique les protections de classe comptent pour beaucoup dans la construction de leur carrière publique. La biographie de Narcisse des figures féminines de l'histoire d'Haïti ouvre des brèches pour penser les féminismes haïtiens, et, subséquemment, entrevoir leur généalogie ou en faire l'archéologie.

La monographie de Narcisse paraît dans un contexte différent de celui de Sylvain-Bouchereau. En effet, son essai est une commande de l'UNICEF. Autant dire que son auteure ne détenait qu'une autonomie toute relative. Contrainte par des délais et limitée par la carence d'archives historiques, elle ne disposait donc pas du temps nécessaire à la maturation de sa recherche, ni des matériaux, ni de la pleine liberté d'orienter son travail dans un sens ou dans l'autre. Ce qui me conforte dans l'idée que la production intellectuelle sur commande ne favorise ni la production ni la diffusion de savoirs féministes alternatifs et subversifs.

Au-delà de ces contraintes liées aux conditions de production, *Mémoire de femmes* recèle de nombreux problèmes théoriques et méthodologiques. Par exemple, la classe, en tant que grille d'analyse, y est totalement évacuée. L'auteure ne tient donc pas compte du poids

des capitaux sociaux, culturels, économiques et familiaux dans l'engagement et la carrière des sujets dont elle retrace la vie. En ce qui a trait spécifiquement aux militantes de la Ligue féminine d'action sociale (LFAS), Narcisse vante jusqu'à l'overdose leurs qualités, leur engagement, leur capital culturel, sans inscrire leur parcours et leur vie dans une histoire familiale et sociale, alors que leur carrière se joue au croisement d'une multitude de facteurs (capitaux familiaux et/ou sociaux). Les militantes de la LFAS sont issues de familles progressistes aisées, d'où leur accès à l'éducation mais aussi leur engagement dans les mouvements de jeunes (qui culmine par la suite en engagement féministe), leur passion individuelle (certaines de ces militantes sont animées de la volonté de construire à tout prix leur destin, de s'affranchir des pesanteurs sociales et d'apporter leur contribution à l'édification d'une société plus juste). Je pense notamment à Suzanne Comhaire-Sylvain, qui entreprend des études supérieures alors qu'elle a déjà trente-quatre ans. Les opportunités qui sont aussi des privilèges de classe – les bourses qui leur ont permis d'entreprendre des études supérieures à l'étranger – comptent également dans la carrière des militantes de la Ligue, leur intelligence politique pratique (qui leur a permis de développer des amitiés ou encore des alliances politiques durables et bénéfiques), etc. En somme, si l'essai de Sylvain-Bouchereau nous place dans une histoire sociale revisitée du point de vue du genre, celui de Narcisse nous fait entrer dans une histoire héroïsante, une histoire des grandes dames calquées sur celle des grands hommes.

En outre, le regard que Jasmine Claude-Narcisse pose sur les différents sujets dont elle retrace la biographie est un regard de classe. On peut même parler de traitement différencié. Cela se révèle à travers une lecture comparée de la biographie de Madeleine Sylvain-Bouchereau (1903-1970) et de celle de Lumane Casimir (1917-1950). *Mémoires de femmes* ne fournit ni la date de naissance de Lumane Casimir, ni celle de sa mort. Certes, le déni du droit à l'identité constitue un problème qui traverse l'histoire d'Haïti et touche principalement les couches défavorisées; l'auteure s'accommode cependant de ce déni plutôt que de l'intégrer comme un fait sociologique à analyser. À travers le récit de vie de Madeleine Sylvain-Bouchereau,

l'auteure nous place dans l'abondance, la poésie, le roman. Tandis qu'avec Lumane Casimir, nous tombons dans la rareté de sources, dans les stéréotypes racistes et sexistes, les jugements de valeur, bref dans l'invisibilité, la minoration. Je précise que Lumane Casimir est chanteuse, guitariste, compositrice haïtienne et membre de la Troupe folklorique haïtienne créée sous la présidence de Dumarsais Estimé (1946-1950). En tant qu'artiste, elle a joué un rôle historique important dans la réhabilitation des musiques traditionnelles et populaires comme élément de la culture opprimée. Lumane Casimir est contemporaine de la Ligue féminine d'action sociale sans avoir développé, selon toute vraisemblance, de lien direct ou indirect avec l'organisation ou tout autre féminisme institutionnel, d'ailleurs. Tout en bénéficiant des percées politiques féministes de son époque, elle vivait en marge du style de vie exigé des femmes en pleine mobilité sociale. Mais au lieu de conceptualiser ce style de vie comme une résistance aux normes (de genre, de classe et de race) dominantes, Narcisse tombe dans les jugements de valeur. Pire, elle assimile les pratiques de Casimir à de la débauche.

L'essai de Narcisse traite également de la Ligue féminine d'action sociale. Elle montre que l'organisation participe de ce que nous appellerons provisoirement l'émergence d'une élite féminine intéressée à la vie politique formelle. Son argumentaire héroïse le combat de la Ligue et le ramène à quelques-unes de ses figures, précisément celles issues des classes aisées. D'où sa tendance à aligner les uns après autres les noms des militantes de la Ligue. Narcisse surfe sur le mythe des « grandes dames de l'histoire », lequel serait le pendant féministe de celui des « grands hommes ». Ce dernier étant à la fois un leitmotiv des sciences sociales haïtiennes, mais aussi du discours politique. En ce sens, sa pensée recoupe encore une fois celle de Sylvain-Bouchereau. De plus, la lecture de son essai laisse l'impression que le féminisme institutionnel (entendu comme critique des rapports de domination de genre, sinon revendication des droits civiques et politiques des femmes) serait l'apanage légitime et naturel de l'élite, voire une affaire de famille, ce qui diffère d'une démarche sociologique qui consisterait à montrer que le féminisme institutionnel haïtien repose sur une structuration de classe. Par conséquent, les biographies de Narcisse

de ces figures de l'histoire fonctionnent, consciemment ou non, comme un filtre idéologique qui intègre certains profils et en exclut d'autres.

Conclusion

Cette réflexion sur l'historiographie féministe traditionnelle s'inscrit dans le cadre d'un travail plus large sur le mouvement féministe haïtien des années 1930, plus précisément, sur la Ligue féminine d'action sociale. J'ai essayé de montrer ici que l'historiographie traditionnelle entretient des invisibilités par rapport aux vécus et aux expériences des femmes des milieux populaires. Cette historiographie repose sur un présupposé idéologique, à savoir que le féminisme est l'apanage de l'élite féminine, excluant de ce fait des insurrections féminines locales, éparses, dispersées, assujetties et disqualifiées à l'œuvre dans les milieux et les cultures populaires. Sans compter que le système scolaire haïtien, les discours dominants tendent constamment à disqualifier, à dégrader, à rabaisser, bref, à assujettir ces résistances, faisant des femmes et des filles issues des classes populaires des voyageuses sans bagages, c'est-à-dire n'ayant pas une vision cohérente, positive et créatrice d'elles-mêmes, leur inculquant par là même une mauvaise conscience, voire de la mauvaise foi.

Pour ma part, je plaide pour une historiographie féministe intersectionnelle et démocratique. Par là, j'entends une historiographie qui intègre les continuums et les imbrications entre les résistances individuelles, les luttes des Haïtiennes pauvres (cette citoyenneté d'en bas) et les organisations féministes plus institutionnalisées. Cette historiographie intersectionnelle doit nécessairement identifier les hiérarchies de genre, de classe, de couleur qui traversent la société haïtienne, qui sont à l'œuvre au sein du mouvement féministe.

Références

- Bellegarde, D. (1941). *Haïti et ses problèmes*, Montréal, Bernard Valiquette.
- Claude-Narcisse, J. et P.-R. Narcisse (1997). *Mémoire de femmes*, Port-au-Prince, Unicef-Haïti.

- Collins, P. H. (2008). « La construction de la pensée féministe noire », dans E. Dorlin (dir.), *Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan.
- Dorce, R. et E. Tremblay (2015). *Haïtiennes. Portraits de femmes militantes*, Montréal, Science et Bien commun.
- Fraisse, G. (1998). *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, coll. Folio.
- Gilbert, M. (2001). *Luttes des femmes et luttes sociales en Haïti : problématiques et perspectives*, Port-au-Prince, Areytos.
- Hector, M. (1989). *Syndicalisme et socialisme en Haïti : 1932-1970*, Port-au-Prince, Imprimerie H. Deschamps.
- Magloire, D. (2003). « La recherche féministe pour l'action sociale », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 22, n° 1.
- Manigat, M. (2002). *Être femme hier et aujourd'hui : le regard de la Constitution et des lois*, Port-au-Prince, Université Quisqueya.
- Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) (2014). *Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti.
- Price-Mars, J. (2002 [1928]). *Ainsi parla l'oncle*, Port-au-Prince, Fardin.
- Price-Mars, J. (2002 [1928]). *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Fardin, coll. du Bicentenaire.
- Sylvain, G. (1901). *Confidences et mélancolies*, Paris, Ateliers haïtiens.
- Sylvain-Bouchereau, M. (1957). *Haïti et ses femmes : une étude d'évolution culturelle*, Port-au-Prince, Les Presses libres.